

Puis, jetant un second paquet :
—Voilà comme j'essuie la place par où nous
l'avons traîné !

Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût énuméré
et racheté toutes les insultes faites au fugitif.

Après cela, les sauvages examinèrent de nou-
veau les lettres d'avocat qui étaient sur parche-
min, et ornées d'un sceau de cire rouge renfermé
dans une petite boîte de fer-blanc. Ils crurent
que cette boîte cachait un *manitou* (esprit) : mais
comme ils y aperçurent une image de la Vierge,
ils en conclurent que c'était une relique. "Ils me
demandèrent, dit l'auteur des Mémoires, si je les
crois dignes de baiser les deux couvercles ! Il
est vrai qu'ils n'avaient point encore vu de ces
lettres, ni n'en verront peut-être jamais ; car peu
d'avocats, je pense, s'aviseront, comme moi, de
courir dans ces forêts pour montrer, en reliques,
leurs lettres de licence aux Iroquois, qui cepen-
dant les trouvent bien bonnes."

Les conversations qui ont lieu entre Lebeau et
ses compagnons de route sont souvent curieuses.
Ceux-ci ne veulent point croire ce qu'il dit de la
puissance du roi de France, et, quand l'avocat
parle d'armée de cinquante et soixante mille hom-
mes, ils lui répondent :

—Tu en as menti ! Ne vois-tu pas que ce nom-
bre est plus grand qu'il n'y a de feuilles aux ar-
bres ? Je veux bien croire que Louis est le plus
puissant chef des terres au-delà du grand lac ;
mais, s'il peut mettre quatre mille guerriers
contre le chef anglais, n'est-ce pas assez ? tiens,
je t'accorde encore vingt *bûchettes* !

(Il faut dire que les *bûchettes* servent chez les
Iroquois, à compter le nombre de soldats : cha-
que guerrier qui veut combattre en donne une
au chef ; c'est son bulletin d' enrôlement).

Pendant la route, les compagnons de Lebeau
dansent leur danse de guerre, et exigent que
l'avocat leur fasse aussi connaître la sienne. Ne
sachant comment les satisfaire, et craignant de
les irriter, Claude danse une contredanse fran-
çaise, nommée *le pistolet*, et finit par tomber de
lassitude. Les Iroquois, qui prennent sa chute
pour une dernière figure, déclarent qu'ils n'ont
jamais vu un *esprit* (nom qu'ils donnent aux
Français) danser avec tant de perfection.

Ces récits plaisants sont parfois entrecoupés
de détails de mœurs intéressants ou d'anecdotes
touchantes. De ce nombre est la conversion d'un
Indien moribond, catéchisé par le père Joseph.
Celui-ci s'efforçait de faire comprendre au sau-
vage les erreurs dans lesquelles il avait vécu :

—*Pieds-nus*, répliqua le mourant, je vois bien
que tu as raison, car si nous n'eussions pas été si
méchants le Grand-Esprit nous eût appris à faire
des haches, des couteaux et des chaudières, com-
me il vous l'a appris.

Enfin il se conver-
tit, et pendant le
demi-délire de son
agonie il répétait
sans cesse :

—Grand-Esprit !
Grand-Esprit ! pour-
quoi ne t'es-tu pas
plus tôt fait con-
naître à moi ? Je t'ai
si souvent demandé :
Qui es-tu ? Où es-tu ?
Que veux-tu que je
fasse ? Et tu n'as pas
voulu me répondre
Sans doute que j'en
étais indigne, par ce
que je t'avais trop
offensé ; mais pré-
sentement que t'ai-
je fait pour m'en-
voyer cette robe
grise qui me con-
sole, en me disant
qui tu es ?

Les incidents se
multiplient dans la
fuite du malheureux
avocat. Il se confie
à un Iroquois qui
veut le tuer ; puis
il est sauvé par une
jeune sauvage abé-
nakise, qui, à partir
de ce moment, se
déclara sa protec-
trice. Dans une con-
versation où il lui exprime sa reconnaissance,
Lebeau lui propose de la conduire en Europe.

—Oh ! pour cela, non, répondit l'Indienne ;
car on dit que dans ton pays il n'y a pas de fo-
rêts.

Les parents de Marie (c'est le nom de la jeune
fille) rencontrent un Anglais qu'ils tuent et qu'ils
mangent. Lebeau lui-même court les plus grands
dangers. Il ne doit son salut qu'à la mère de Ma-
rie, qui représente aux sauvages qu'il a des
papiers, et que sa mort serait certainement ven-
gée. Elle brise ensuite le baril d'eau-de-vie qui
leur inspire ces projets sanguinaires. Mais l'Iro-
quois Jean, qui a déjà voulu tuer une fois le
Français, feint de s'être enivré, afin de pouvoir
le fapper impunément. Dans le code sauvage, l'i-
vresse est, en effet, une excuse suffisante du
meurtre ; celui qui l'a commis n'en est pas
responsable. Lebeau averti par la jeune abéna-
kise, échappe encore à son ennemi.

Mais la crainte d'être inquiétés pour l'assassi-
nat de l'Anglais force
ses conducteurs à re-
brousser chemin. De
son côté, Marie com-
mence à avoir des pro-
jets sur l'avocat. Elle
rêve qu'elle l'épouse
devant un jésuite, et,
comme les rêves sont
des ordres du *manitou*,
toute la famille
sauvage déclare qu'il
faut le conduire à un
établissement où le
rêve s'accomplira. No-
tre avocat ne se laisse
point prendre au piège.
Il rêve de son côté,
que le jésuite qui doit
le marier à la jeune
abénakise, est le père
de Cirène, desservant
un village tout voisin
des possessions an-
glaises. On se dirige
donc de ce côté.

Le voyage est par-
semé d'aventures ro-
manesques, pour les-
quelles maître Lebeau
semble avoir moins
consulté sa mémoire

EST-CE OUI OU NON ?



Henriette, visitant son amie. — Je parie que tu écris à Alfred. Eh ! bien, lui dis-tu :
oui ou non ?

Héloïse. — Voilà trois que je me relis pour savoir si j'ai dit oui ou non.

Henriette. — Alors, je ferai mieux d'aller demander à Alfred lui-même, lorsqu'il aura
reçu ta lettre.

Héloïse. — Ah ! oui ; je t'en prie et tu m'avertiras si j'ai dit oui ou non.

que son imagination. Il est évident qu'une fois
loin des établissements et à l'abri de tous témoins,
notre conteur s'est donné libre carrière, ajoutant
aux événements réels tous ceux qui lui ont paru
capables d'embellir sa narration. Quoi qu'il en
soit, il est encore sur le point de périr dans une
peuplade algonquienne, pendant l'*onnonhouarori*,
espèce de carnaval où les sauvages masqués se
livrent à tous les excès, sans qu'il soit permis
plus tard de les rechercher. Enfin il arrive aux
établissements anglais, et y trouve asile et pro-
tection.

ELLE N'A RIEN DIT

L'autre jour, une dame très élégante entra
dans un de nos grands magasins de nouveautés.
C'était l'après-midi, il y avait foule et les commis
étaient très occupés.

—Je voudrais des gants, dit-elle à l'inspecteur.
Arrivée au comptoir des gants, elle en examina
plusieurs paires placées dans une corbeille, et
en... escamota très gentiment une paire. Ceci
fait, elle déclara au commis qu'elle reviendrait
un autre jour.

—Parfaitement, madame, répliqua l'aimable
vendeur, désirez-vous autre chose ?

—Des rubans.

Le commis la conduisit aux rubans ; elle en
acheta pour vingt-trois centimes. Le préposé à la
garde des gants remit à la vendeuse des rubans
une note : "Une paire de gants \$1.48." L'ache-
teuse donna un billet de \$2, pour payer son
achat de rubans.

Lorsque la monnaie revint, la vendeuse compta :
"Un dollar soixante-et-onze de deux dollars,
voici vingt-neuf cents de change, madame."

—Comment, vingt-neuf cents, s'écria l'ache-
teuse, mais j'ai acheté pour vingt-trois cents de
ruban et je vous ai donné \$2.00.

—Et les gants \$1.48. Ça fait le compte, ma-
dame.

Elle resta un moment interdite, rougit, et s'en
alla avec sa honte et sa paire de gants dont elle
ne connaissait même pas la pointure.

Un raseur de premier ordre perd le fil de son
discours.

"Vous devriez acheter de la pâte, lui dit la
spirituelle comtesse Z.

—Et laquelle ?

—Celle qui rend le fil aux rasoirs."

DEHORS TROMPEURS



Bragon. — Comment ! le whiskey épuisé !

Hôtelier. — Oui, il n'en reste plus que deux petits verres.

Bragon. — Dans ce cas-là, je vais en prendre un et vous donnerez ce qui reste
à Merluçon : il a la bouche petite.

L'hôtelier. — Ne vous y fiez pas ; elle petite seulement du côté de dehors. De l'au-
tre côté, c'est un puits.